CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Sérigraphie industrielle

Le titulaire du CAP de sérigraphie industrielle peut accéder au métier de conducteur de machines à impression. Professionnel qualifié, il exerce son activité dans des secteurs aussi divers que la publicité, l'industrie automobile, l'électronique, la céramique ou le textile. Il peut être recruté par une entreprise dont l'activité principale est la sérigraphie ou qui possède un atelier intégré à sa production.
Le sérigraphe réalise des travaux d'impression conformes au dossier de fabrication qu'il a analysé au préalable. Pour cela, il élabore la forme imprimante ; il fabrique les écrans à travers lesquels l'encre est pressée pour être déposée sur le support (flacons, affiches publicitaires, puces électroniques...). Il choisit les encres selon la nature de ce support (papier, carton, plastique ou autre). Il est capable de composer des teintes selon les besoins et de calculer la consommation d'encre pour le tirage. Il effectue les réglages des presses et du séchoir, et veille au bon fonctionnement des équipements. Avant d'imprimer en série, il vérifie l'impression grâce aux épreuves et y apporte les corrections nécessaires. Enfin, il veille à maintenir une qualité de tirage constante.
Le conducteur de machines d'impression sérigraphique semi-automatiques et automatiques maîtrise les techniques d'impression souple qui permettent de déposer des couches d'encre sur différents supports (bois, plastique, verre)
Il possède une connaissance générale de la chaîne graphique sérigraphique ainsi que les prérequis nécessaires pour faire face aux évolutions nombreuses du métier d'imprimeur-sérigraphe.
Les applications sont nombreuses : publicité, impression textile, électronique, affiches, autocollants, décoration de véhicules entre autres.

Débouchés

L'ouvrier qualifié pourra s'insérer dans ces secteurs, dans une petite unité d'impression intégrée, ou dans une entreprise de sérigraphie, une imprimerie de labeur, où il sera imprimeur sérigraphe, clicheur sérigraphe, etc. Professionnel qualifié, il exerce dans des secteurs aussi divers que la publicité, l'industrie automobile, l'électronique, la céramique ou le textile. Ses employeurs sont des entreprises qui utilisent les procédés sérigraphiques comme activité principale ou bien en atelier intégré à leur production.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Enseignements professionnels

- Connaissance des matériels : écrans, machines d'impression et de séchage, encres et produits divers, supports d'impression
- Connaissance des processus d'exécution : impression, séchage, finition…
- Réalisation de maquettes
- Maintenance préventive des matériels
- Physique-chimie
- Mécanique

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Analyse de travail et technologie, coeff. 4
- Mise en œuvre d'une fabrication, coeff.10

Enseignement général :

- Expression française Histoire Géographie, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Vie sociale et professionnelle, coeff. 1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro réalisation de produits imprimés et plurimédia option productions imprimées
- BMA Graphisme et décor option décorateur de surfaces et volumes
- BMA Graphisme et décor option graphiste en lettres et décors

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Gard (30)
Nîmes - Lycée Frédéric Mistral (Public) ***A***
Haute-Garonne (31)
Toulouse - Lycée professionnel Stéphane Hessel (Public) ***I A***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse